
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2025-2026**

RÉUNION : Le lundi 27 avril 2026 À 18 H 30
LIEU : Local : 1106

Procès-verbal :

1. Accueil, salutation et vérification du quorum;

Membres du CÉ		Présent	Absent
Parents	Pascal Cloutier (président)	X	
	Christian Lapalme (vice-président)	X	
	François Achim (parent)	X	
	Audrey Demers (parent)	X	
	Catherine Lupien (parent)	X	
	Jessica Landry (parent)	X	
	Jean Junior Binzoulli (substitut)		X
	Marie-Ève Boyer (substitut)	X	
Enseignantes	Véronique Asselin	X	
	Marie-Anick Morin	X	
	Amélie Lafrance	X	
	Michelle Couture	X	
	Stéphanie Jarry	X	
Tech. SDG	Mélanie Ouellet	X	
Directions	Arianne Lafontaine (direction adjointe)	X	
	Nathalie Decamps (direction)	X	
Membre de la communauté	Jean-Michel Pépin		X

2. Période de questions du public;

Aucun public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Ajout du point 12.1 Calendrier du service de garde et du point 15.5 Souper du conseil d'établissement.

Mme Audrey Demers propose l'adoption de l'ordre du jour du 27 avril 2026 avec la modification apportée, proposition appuyée par M. Christian Lapalme.

Résolution #25-26/2447

4. Adoption du procès-verbal du 30 mars 2026;

Correction de la coquille au point 5.1 pouvent pour peuvent.

Mme Amélie Lafrance propose l'adoption du procès-verbal du 30 mars 2026 avec la correction de la coquille, proposition appuyée par Mme Catherine Lupien.

Résolution #25-26/2448

5. Suivis au procès-verbal 30 mars 2026;

5.1 Travaux à venir;

Mme Nathalie Decamps informe les membres qu'elle a effectué un suivi auprès des services des ressources matérielles (SRM). Les travaux de réaménagement de la cour d'école devraient avoir lieu comme prévu à l'été 2027.

Il est prévu d'intégrer à ce chantier les travaux liés au remplacement des thermostats ainsi qu'au retrait du système au mazout.

Mme Linda Beausoleil agit à titre de chargée de projet pour ce dossier.

6. Modification des règles de régie interne (adoption);

Les membres prennent connaissance des options présentées en annexe. Mme Audrey Demers propose de retenir l'option 1, en y ajoutant la dernière phrase de l'option 2, soit: « Cette assignation est consignée dans le procès-verbal de la séance suivante. »

Il est également convenu de bonifier cette mention en ajoutant que les membres sont informés de l'annulation dans un délai raisonnable par les moyens de communication habituels, et que les parents sont également informés de l'annulation par le moyen jugé opportun.

Mme Audrey Demers propose l'adoption de la modification des règles de la régie interne, proposition appuyée par M. François Achim et adoptée à l'unanimité.

Résolution #25-26/2449

7. Activités, sorties scolaires (approbation);

Aucune approbation de sortie.

8. Budget initial du Service de garde (adoption);

Les documents ont été distribués séance tenante. Le budget est élaboré sur la base de 269 élèves inscrits. Aucune question n'est soulevée.

M. Christian Lapalme propose l'adoption du budget initial du service de garde, proposition appuyée par Mme Audrey Demers. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution #25-26/2450

9. Anglais intensif;

Les directions informent les membres qu'une tournée des classes a été effectuée afin de présenter le programme d'anglais intensif ainsi que son fonctionnement. Des formulaires ont été remis aux élèves.

Sur un total de 76 élèves, 75 réponses ont été reçues. Parmi celles-ci, 51 élèves et leurs parents ont manifesté leur intérêt pour le programme. Il est toutefois précisé qu'un parent a répondu favorablement alors que son enfant a répondu non, ce qui porte à 52 le nombre de parents intéressés. Il serait donc possible de former deux groupes.

La formation des groupes sera réalisée par les enseignants, en tenant compte de critères de formation des groupes, notamment une répartition équilibrée des garçons et des filles, des plans d'intervention, ainsi que des forces et des défis comportementaux des élèves, afin de constituer des groupes comparables. Il est mentionné que ces critères n'avaient pas été pleinement respectés l'an dernier, ce qui avait entraîné une concentration plus élevée de plans d'intervention et d'outils technologiques dans les classes régulières.

Le nombre final de groupes sera déterminé en fonction des analyses en cours. La direction mentionne qu'il serait possible qu'un seul groupe d'anglais intensif soit formé, afin de respecter les critères convenus au CPE.

Mme Audrey Demers exprime son impression que le service d'anglais intensif tend à diminuer d'année en année.

Des parents soulignent l'importance de respecter le choix des élèves et des parents ayant manifesté leur intérêt pour le programme. Ils mentionnent qu'il serait regrettable de réduire le service à un seul groupe, ce qui ne permettrait de répondre qu'à une partie limitée des demandes.

10. Mot de la direction :

10.1 Mesure Aide aux parents;

La direction informe les membres que l'activité liée à la mesure d'Aide aux parents s'est tenue le 8 avril. Celle-ci avait été préparée par deux enseignantes. Les parents ont pu bénéficier d'outils et d'informations, tandis que les enfants étaient pris en charge au service de garde. Par la suite, les enfants ont rejoint leurs parents pour une activité de lecture guidée.

Il est mentionné qu'une réflexion sera effectuée afin de déterminer si l'activité sera reconduite et si les ressources créées pourront être distribuées. L'école évaluera également les retombées de cette initiative.

Un membre du conseil d'établissement souligne que des commentaires positifs ont été recueillis à la suite de l'activité. Un point à améliorer est toutefois soulevé concernant l'heure de fin de l'activité, jugée tardive compte tenu du jeune âge des enfants. Ces derniers semblaient fatigués et moins concentrés en fin de journée. Le dynamisme d'une des animatrices est également mentionné comme un élément marquant.

10.2 Procès-verbaux;

La direction remercie la secrétaire pour la qualité des procès-verbaux.

11. Mot du représentant au comité de parents;

La soirée des bénévoles, tenue le 15 avril, a été très appréciée. La formule d'animation, assurée par des élèves du secondaire de l'école Pierre-Bédard, a été jugée originale et amusante, notamment par sa présentation sous forme d'émission de télévision.

La direction et le membre du conseil d'établissement présents ont souligné le caractère dynamique et humoristique de l'événement, ainsi que la qualité de l'animation réalisée par les élèves. Le déroulement, rapide et bien structuré, a permis à chaque bénévole de recevoir un moment de reconnaissance, sans que celui-ci ne soit trop long.

Les musiciens présents étaient également des élèves de l'école Pierre-Bédard. La bénévole honorée a exprimé avoir grandement apprécié sa soirée.

12. Mot des représentants siégeant au conseil;

Mme Mélanie Ouellet présente un retour sur la dernière journée pédagogique, qui avait pour thème « Les superstars ». Les élèves ont participé à diverses activités, notamment des ateliers culinaires au cours desquels ils ont préparé des cornets, ainsi que des activités de bricolage.

La prochaine journée pédagogique, prévue le 8 mai, prendra la forme d'une kermesse. Les élèves demeureront à l'école et une compagnie externe assurera l'animation.

Il est également mentionné que le parc-école est ouvert depuis aujourd'hui.

Une nouvelle compagnie, Agro Passion, a intégré les activités. Les élèves y réalisent notamment des bombes de semences et des micropousses. Les semences sont actuellement en croissance dans le local.

Enfin, la semaine des services de garde se tiendra du 11 au 15 mai. La planification sera transmise aux parents prochainement.

12.1 Calendrier du service de garde ;

Mme Mélanie Ouellet présente une proposition concernant le calendrier du service de garde, soit de maintenir la fermeture du service en début d'année scolaire ainsi qu'au retour des fêtes, le 4 janvier. Il est proposé que le service de garde ouvre le 1er septembre 2026 ainsi que le 5 janvier 2027.

Il est rappelé que la décision concernant l'ouverture du service de garde pour l'an prochain devra être confirmée en août. Le début des journées pédagogiques est prévu le 26 août pour l'accueil des nouveaux membres du personnel, suivi des 27 et 28 août consacrés à la formation du personnel et à la planification.

Les parents suggèrent une ouverture dès le lundi 31 août, considérant que les camps de jour sont également fermés la semaine précédente.

Mme Mélanie Ouellet réitère toutefois la nécessité de conserver ces journées afin de permettre la formation des éducatrices, celles-ci ayant peu d'occasions de formation en cours d'année en raison de leur présence auprès des élèves.

Elle demande également le maintien de la fermeture du service de garde pendant la journée du 4 janvier 2027 afin de permettre des formations à cette période. Elle mentionne qu'en moyenne, environ 80 parents utilisent le service lors du retour des fêtes.

Mme Audrey Demers propose de maintenir l'ouverture du service de garde le 4 janvier, considérant l'utilisation importante du service par les parents.

Une réflexion est soulevée concernant la possibilité de remplacer les éducatrices lorsqu'elles sont en aide à la classe afin de faciliter la tenue de formations. Les enseignants mentionnent toutefois que ces remplacements sont difficiles à organiser et que cela pourrait entraîner une perte de service.

Le vote est demandé sur la proposition d'ouvrir le service de garde le 1^{er} septembre pour la rentrée et le 5 janvier pour le retour du congé des Fêtes.

8 votes en faveur, 2 votes d'abstention et 1 vote contre. La proposition est adoptée à majorité.

Résolution #25-26/2451

13. Bons coups;

Campagnes de financement

Le grand bazar est souligné comme une belle réussite. L'organisation a été efficace et le fonctionnement jugé excellent. Plusieurs dons ont été reçus et un montant de 1 442,50 \$ a été amassé. Le popcorn distribué lors de l'activité était gracieusement offert par le Tigre Géant. Une deuxième journée d'ouverture a également permis aux enseignants de venir récupérer du matériel. L'organisation générale est jugée très bien. Un point d'amélioration est suggéré, soit l'ajout de pancartes d'information à l'accueil du service de garde en soirée.

Le Marche-o-thon du 5 mai est également mentionné comme un bon coup à venir. Des bénévoles sont recherchés. La journée de remise est prévue le 6 mai en cas de pluie.

Don de biscuits sourire

Enfin, les directions ont été approchées par l'organisme Mairaine Étoilée, qui soutient diverses initiatives communautaires. Grâce à un donateur anonyme, l'école Louis-Lafortune bénéficiera cette semaine de la distribution de biscuits sourire aux élèves et aux membres du personnel. Il s'agit d'un don important représentant environ 700 biscuits.

14. Mot du président;

Le président souhaite la bienvenue à Mme Stephanie Jarry.

15. Autres sujets;

15.1 OPP;

Aucune nouvelle information n'est présentée.

Un cinéma à l'école est prévu prochainement, un vendredi. Le formulaire sera transmis lorsque la date et les modalités auront été confirmées.

15.2 Souper de fin d'année du conseil d'établissement :

Le souper de fin d'année du conseil d'établissement est prévu le 17 juin, à 18 h 30, au restaurant Sésame à Saint-Bruno.

Mme Catherine Lupien prendra en charge la réservation.

16. Correspondances ;

Le conseil d'établissement a reçu une correspondance de Mme Sabrina Picard concernant la soirée des bénévoles organisée par la Ville de Delson. Les membres du conseil d'établissement sont invités à cet événement.

Il est demandé l'approbation des membres afin de transmettre les coordonnées nécessaires (numéro de téléphone et adresse courriel et adresse du domicile) à Mme Sabrina Picard, afin que les invitations puissent leur être envoyées à domicile.

La proposition est acceptée par tous les membres.

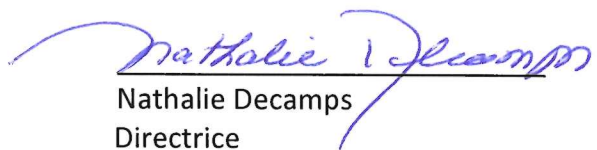
17. Levée de la séance ;

Mme Mélanie Ouellet propose la levée de la séance à 20h15.

Résolution #25-26/2452



Pascal Cloutier
Président du conseil d'établissement



Nathalie Decamps
Directrice